

Objectifs

- Être à jour des arrêts marquants et des évolutions législatives présentes ou annoncées en matière de santé et sécurité au travail
- Intégrer l'évolution de ces nouveautés dans ses pratiques
- Anticiper et éviter les risques de contentieux

Public

Chef d'entreprise, Manager - Directeur, Responsable et Gestionnaire RH
- Responsable des affaires sociales, Responsable sécurité, Juriste d'entreprise

Pré-requis

Bonne maîtrise du droit social

Programme

Analyse des principaux textes réglementaires et de la jurisprudence de la Cour de Cassation sur les thèmes suivants :

1°/ Le suivi médical des salariés

- Panorama et périodicité des différentes visites médicales obligatoires
- La dématérialisation des arrêts de travail
- Point sur l'avancement du projet de loi Santé

2°/ L'absence maladie et incidences sur le contrat de travail

- Incompatibilité entre sport et IJSS
- Travailler pendant un arrêt maladie
- Arrêt prolongé, comment y faire face ?

3°/ Le temps partiel thérapeutique

- L'avenant au contrat de travail est-il obligatoire ?
- Peut-on refuser la reprise à temps partiel thérapeutique ?

4°/ Les risques psychosociaux

- Le stress, le harcèlement moral et sexuel, l'épuisement professionnel, la violence au travail

5°/ L'invalidité et l'inaptitude

- Un nouvel emploi n'exclut pas la reprise des salaires
- Attention à l'obligation de reclassement des travailleurs handicapés
- Comment distinguer inaptitude professionnelle et non professionnelle ?

6°/ Les accidents du travail et maladies professionnelles

- Un syndrome anxiodépressif peut être reconnu en accident du travail
- L'aménagement des délais d'instruction pendant le covid-19
- La reconnaissance d'un accident du travail non pris en charge par la CPAM

7°/ La pénibilité

- Êtes-vous à jour de vos obligations ?
- Avez-vous pensé à l'indice de sinistralité AT/MP ?

Niveau requis

Voir Public

Méthodes pédagogiques

Un dossier complet comportant les principaux textes législatifs et décisions jurisprudentielles développés sera remis aux participants

- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 399€ HT (TVA 20%)

Non Adhérent : 449€ HT (TVA 20%)

Durée

1 demi-journée, soit 4 heures de formation

Intervenant(s)

Anne JALILLOSOULTAN,

Date(s)

SESSION 1

01 Juil 2021 8:30 / 12:30

SESSION 2

16 Déc 2021 8:30 / 12:30